

Quand le peuple se mêle de la nature : remarques critiques sur la notion de « populisme climatique »

Par F. Flipo, MCF philosophie (Mines-Télécom / LCSP-Université Paris Diderot) et F. Tarragoni, MCF en sociologie (LCSP-Université Paris Diderot)

Introduction

Notion souvent débattue et décriée en sciences sociales, le « populisme » semble, malgré son indétermination conceptuelle et son élasticité empirique, promis à un long avenir. Au lieu de faire l'objet d'un travail de refonte critique, en raison du « mépris du peuple » qu'il véhicule (Tarragoni, 2013), le populisme migre vers des champs apparemment lointains de la politique. On le trouve ainsi dans le titre d'un ouvrage ayant connu un grand retentissement éditorial, *Le Populisme climatique. Claude Allègre et Cie, enquête sur les ennemis de la science* de S. Foucart (cf. également numéro « Populismes » de janvier/février 2012). L'auteur, qui a introduit la notion de « populisme climatique » dans le débat public, assimile la posture « climato-sceptique » dans les sciences du climat, représentée par le géochimiste et ex Ministre C. Allègre et le paléomagnéticien V. Courtillot, à un type de rhétorique populiste. Selon l'auteur, C. Allègre et V. Courtillot mènent dans le débat public une entreprise de disqualification des « sciences du climat », non fondée sur des arguments scientifiques mais sur une instrumentalisation du « bon sens »¹. Si le « climato-scepticisme » est populiste, c'est ainsi en vertu de la rhétorique qui lui est propre, rhétorique mêlant simplification, démagogie et conspirationnisme. Cependant, l'usage du concept de populisme pour étoffer cette entreprise critique n'est pas sans conséquences (tout à fait paradoxales au vu des intentions de l'auteur²) vis-à-vis du lien imaginé entre science et politique. C'est l'étude de ce lien, à l'aune du prisme « populiste », qui fait l'objet de cette communication.

I. La science, rempart contre les populistes ?

Le concept de populisme semble supporter trois opérations distinctes dans l'argumentaire de S. Foucart.

En premier lieu, le concept sert à critiquer toute confusion entre l'ordre scientifique des savoirs et l'ordre politique de l'action (que l'auteur désigne, à partir de la science, comme « activisme militant »). Ainsi en va-t-il de sa critique des conséquences paradoxales de l'attribution en 2007 du prix Nobel de la Paix à A. Gore pour son documentaire sur le réchauffement climatique, *Une vérité qui dérange* : « en associant dans un même prix la science et sa spectacularisation à des fins militantes, le comité Nobel a puissamment ancré dans les esprits une idée fautive sur laquelle prospère ce qu'il est désormais convenu d'appeler le climato-scepticisme. (...) En mettant sur une même estrade le politicien Al Gore et l'ingénieur et économiste Rajendra Pachauri, le comité Nobel a accrédité l'idée que la science et l'activisme écologique procédaient du même projet » (p. 14). Est populiste donc toute

¹ Comme le souligne l'auteur « cette mécanique populiste fonctionne très bien et il se trouve toujours une grande part de l'opinion convaincue par le « bon sens » du géochimiste (C. Allègre), toujours asséné sans fioriture ni langue de bois » (p. 44).

² La plupart des utilisateurs contemporains du concept de populisme ne sont pas immunes de ces contre-effets préjudiciables : ainsi R. Lioigier esquisse dans *Ce populisme qui vient* les contours d'un nouveau « populisme culturel » où l'islamophobie rappelle l'intolérance pré-totalitaire des années 30. L'intention est louable, car elle supporte une critique de la parole raciste, mais elle débouche sur une représentation extrêmement agoraphobique et misérabiliste du sujet « populaire » ou des masses, supposés être en creux les acteurs du nouveau populisme.

transformation idéologico-politique des savoirs, qui finit par abolir la frontière entre deux sphères sociales distinctes et autonomes, la science et la politique (ou la morale), et deux types d'homme, l'homme de science et l'activiste politique. La science est le domaine du vrai, tandis que la politique, pensée à partir du prisme de l'idéologie militante et de l'activisme, serait le domaine de la normativité. Les deux devraient être soigneusement dissociées, car sans cela les faiseurs d'opinion risquent de s'engouffrer dans la brèche, et le public ne sera plus convenablement informé. Évaluer les savoirs scientifiques à l'aune du débat public, à l'échelle « macro » (les enceintes institutionnelles) et « micro » (les dispositifs de consultation participatifs ou ceux des « sciences citoyennes »), relèverait ainsi d'une même pathologie de la raison, dénaturant les savoirs et mettant en péril l'autonomie de la science³. D'où la conclusion suivante : « Les débats et les discussions autour du climat s'orchestrent dans les médias de la même façon que s'organisent les débats politiques. D'un côté ceux qui sont contre, de l'autre ceux qui sont pour. Et la balle au centre » (p. 16).

La deuxième opération rapproche le « scepticisme » de courants politiques portés sur les conspirations et les complots⁴. Il s'agit dans le fond d'accréditer l'idée que les personnes qui prennent position dans le domaine public en agitant l'idée d'une « vérité qui dérange » sont nécessairement portés sur ce genre d'analyse. Pour Foucart, les « sceptiques » réclament la posture d'Al Gore pour leur propre profit. Celui-ci se voulait lanceur d'alerte, portant une vérité importante dans un espace public qui n'en voulait pas. Les « sceptiques » se posent à leur tour en victimes, face à ce qu'ils présentent comme la vérité unique du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat). Ils estiment que certaines options ne sont pas sérieusement évaluées, notamment celles qui estiment soit que les activités humaines n'y sont pour rien dans le changement climatique, soit que ses effets seraient bénins, soit enfin qu'il y a d'autres priorités plus urgentes. C'est aussi le propos de Luc Ferry qui expliquait au Figaro en 2008 que « le GIEC, c'est un groupement où sont cooptés des patrons d'associations qui sont souvent des idéologues écologistes »⁵. Des « écologistes » seraient donc infiltrés dans les instances d'expertise. Foucart explique qu'il n'y a rien de tel.

La troisième opération consiste en une relégitimation des acquis scientifiques en matière de changement climatique. Foucart rejoint ici les associations qui comme le RAC-F estiment que les données scientifiques sont formelles aussi l'action devrait-elle être déclenchée au plus vite.

Afin d'éclairer autrement les interfaces entre la science et la politique, une possibilité est de poser à nouveaux frais le problème soulevé par la « raison populiste » (Laclau, 2008). Si l'on définit le populisme comme un ensemble de politiques progressistes de démocratisation, dans le prolongement du travail théorique d'E. Laclau, l'on s'autorise à penser différemment la virtualité démocratique des savoirs scientifiques. C'est à cet exercice que nous nous essayerons, en cumulant un regard sociologique et un éclairage philosophique, les savoirs des sciences de la nature et ceux des sciences sociales.

Le populisme peut être interprété, aux fins de notre démonstration, de trois manières

³ « C'est au nom du pluralisme idéologique et du débat politique que le travail des climatologues, et singulièrement celui de GIEC, est cloué au pilori ou discuté dans ses aspects qui ne devraient pas – ou plus – l'être. Tout simplement parce qu'ils ne sont plus débattus (dans le domaine scientifique, ndr). (...) Ce qui revient à dire que, puisque certains pensent que la Terre est ronde et que d'autres sont convaincus qu'elle est plate, le mieux à faire est de trouver une position médiane et de dire, en somme, que notre planète a une forme de galet. (...) Toute science se forge dans la discussion. Mais aucune ne se construit par la négociation » (p. 15-16).

⁴ En témoigne la citation d'H. Poincaré placée par l'auteur en exergue de l'ouvrage : « Douter de tout ou tout croire sont deux solutions également commodes, qui l'une et l'autre nous dispensent de réfléchir ».

⁵ <http://www.lefigaro.fr/debats/2008/07/08/01005-20080708ARTFIG00008-kosciusko-morizet-ferry-quelle-ecologie-pour-aujourd-hui-.php>

différentes. Il renvoie, tout d'abord, à un type de « **rhétorique politique** » caractérisé par la recherche de proximité entre des porte-paroles de champs symboliquement valorisés (le savoir, la culture, l'art, la politique) et le peuple, nom réunissant les dominés, les illégitimes, les invisibles. Bien que cette rhétorique puisse assumer des caractères et des connotations changeants, entre la raison conspirationniste (Taguieff) ou un certain usage des émotions, sa spécificité est ce **désir de proximité** que manifestent les individus investis de l'autorité symbolique de l'art, du savoir, de la science ou de la politique, à l'encontre des individus dont le propre est de se situer en dehors desdits champs valorisés. Ce désir de proximité peut être, en quelque sorte, *vrai* ou purement *instrumental* : le savant, l'artiste, l'homme de science ou l'homme politique peuvent réellement vouloir « aller au peuple », comme ce fut le cas d'un Michelet ou d'un Hugo, c'est à dire vouloir contribuer à la production conflictuelle d'un peuple par l'art, le savoir ou la science. Ils peuvent encore, *a minima*, vouloir réfléchir aux conditions d'une démocratisation du savoir, de l'art et de la science. Ou ils peuvent asseoir, de manière purement instrumentale, leur autorité symbolique sur la constitution de ce lien avec le peuple, ce qui peut donner lieu à une rhétorique de la séduction, de l'illusion, de la flagornerie. Que le populisme en tant que rhétorique politique relève de l'usage « appel » ou de l'usage « séduction » dépend en dernière instance de chaque cas de « populiste » particulier. L'erreur de nombreuses analyses du populisme, y compris celle de Taguieff autour de « l'illusion populiste », est précisément de calquer la première signification de la rhétorique populiste, pourtant au cœur du premier populisme de l'histoire moderne, le « populisme russe » (*narodnischestvo*), sur le second, plus facile à décrire.

La deuxième acception sous laquelle on peut aborder le concept de populisme est celle d'« **idéologie politique** ». Loin de n'être qu'un style argumentatif (ou plutôt un style de non-argumentation, relevant de l'illusion), le populisme est historiquement une idéologie, formalisée par le *narodnischestvo* russe et ayant connu au moins trois actualisations majeures entre le mouvement des Grangers nord-américains de la fin du XIX siècle, le populisme latino-américain classique (péronisme, gétulisme, cardénisme, velasquisme) et les nouveaux « populismes » au Venezuela, en Bolivie ou en Équateur contemporains. L'idéologie populiste, contrairement à l'idée reçue d'un « flou idéologique » des mouvements populistes, est résolument ancrée à gauche du spectre politique. Le populisme défend l'idée d'une démocratisation sociale, à partir d'un ensemble de « politiques du peuple » qui peuvent faire signe vers l'intégration sociale des déshérités, la participation des sans-voix ou l'inclusion symbolique des invisibles. Ainsi, si la question de la « démocratisation sociale » s'est posée dans le cadre d'une opposition aux puissances sociales de la monnaie, de la finance et de l'industrie dans le populisme des Grangers étatsuniens, c'est davantage la question de l'intégration sociale des classes populaires, ainsi que leur inclusion symbolique, qui a structuré l'expérience latino-américaine, classique et plus récente.

La dernière acception significative du concept de populisme, sans doute la plus difficile à poser, est celle d'une **opération politique à part entière**. Le populisme renvoie ici à un geste politique spécifique qui, conséquence de l'appel au peuple, consiste à solliciter la production d'un conflit. Ce conflit, comme l'a montré Rancière, est inséparable d'un repartage des parts de la communauté et d'une nouvelle forme de totalisation, institutrice d'un nouveau peuple qui n'épouse pourtant jamais des frontières nationales données.

A ceci s'ajoute la polysémie constitutive du peuple, son « amphibologie » propre. Le peuple recouvre au moins quatre entités distinctes, dans la théorie politique et la sociologie : le démos, c'est à dire le sujet civique d'une République ; la plebs, c'est à dire l'ensemble des porteurs (potentiels) d'un tort lié à leur expérience d'injustice (cf. Breugh pour « l'expérience plébéienne ») ; la nation, renvoyant à la fois à la communauté civique (dans l'acception par exemple de Sieyès), à la fois au peuple *déjà-là*, partageant un territoire, une

langue, des formes culturelles données ; l'ethnos, qui se définit en opposition à l'étranger, le xénos.

Comment ces différentes distinctions nous permettent-elles de caractériser le « populisme climatique », tel qu'il est décrit par Foucart, et imputé à des personnalités publiques telles que Claude Allègre ? A un premier niveau, Foucart s'inscrit dans la forme la plus classique de référence au populisme, comme un type de rhétorique politique, fondée sur la séduction, déclinée dans le cas du changement climatique. C'est un populisme savant, fondé sur la production d'une proximité avec le peuple, contre d'autres prises de position, notamment celles du GIEC ou d'associations telles que le RACF, qui soutiennent des positions distinctes. Pour résumer grossièrement, Claude Allègre affirme que le réchauffement ne dépassera pas 3 à 4°C, ce qui est relativement bénin et peut aisément être surmonté par l'innovation technologique, et il dépeint ses opposants comme ceux qui sont partisans de « l'écologie punitive », de la décroissance ou d'une forme de retour en arrière. En disant cela, il cherche à détourner le peuple d'autres solutions, telles que celles portées par le RACF, qui évoquent au contraire une élévation de la température de l'ordre de 6°C, voire davantage, et la nécessité d'agir vite sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre. L'enjeu est de discréditer le RACF et le GIEC, dont Allègre essaie de montrer qu'ils proposent des solutions qui sont idéologiques et opposées aux intérêts du peuple.

Dans quel sens le peuple est-il entendu, chez Allègre, d'après Foucart ? Ce n'est pas clair. A un premier niveau le peuple sous-tendu ne peut être que le demos, la plebs et la nation. Le demos, en tant qu'il doit, selon Allègre, « bien voter », c'est-à-dire ne pas voter écologiste ; la plebs en tant qu'elle est victime des illusions créées par le GIEC et les associations, coupables de proposer des solutions qui vont à l'encontre des intérêts populaires ; et la nation à partir du moment où la position de la France renvoie aux négociations internationales, et donc indirectement aux Etats-Unis ou à la Chine. Les écologistes proposeraient une idée de la France au rabais. Face à cela Foucart se présente comme celui qui précisément ne fait pas appel à la séduction, et se contente de s'appuyer sur la science, de manière dépassionnée.

Ce faisant cependant il s'interdit une autre modalité du populisme, celle qui repose non sur la séduction mais sur un appel au peuple, face à une situation urgente. Pour qui veut mettre en place des politiques de réduction de gaz à effet de serre ou tout autre politique jugée urgente, l'appel au demos ou à la plebs peut se justifier. Le demos est alors celui qui va élire à la tête de l'Etat les personnes susceptibles de mener une telle politique ; la plebs est celle qui déborde les cadres institutionnels pour mettre en place un certain nombre d'actions qui vont ouvrir des possibles et débloquer la situation ; la nation enfin prend de cette manière son destin en main et entre dans un dialogue avec d'autres nations, qui précisément demandent que des réductions rapides de gaz à effet de serre soient effectuées, de manière urgente. Dans ce second cas Foucart (ou les écologistes du RACF) peuvent faire appel à la rhétorique de la dénonciation et du complot, et d'ailleurs tel est bien le cas parfois quand sont convoqués à la barre les intérêts économiques des grandes entreprises et leur puissance de lobbying.

II. Science, expertise et politique

Envisager cette seconde possibilité conduit à réévaluer l'ensemble du problème soulevé par ce que Foucart a appelé « populisme climatique », notamment en ce qui concerne les rapports entre science, expertise et politique. Poser le problème comme une question de confusion entre science et politique comme le fait Foucart, est très réducteur. Pour le comprendre on doit revenir sur les rapports entre science et politique, en problématisant l'expertise, ce que ne font

ni Allègre ni Foucart, ni les associations.

Qu'est-ce que la science ? C'est le domaine de la recherche, de la confrontation des hypothèses, qui peuvent toujours être remises en cause (Popper). C'est un débat sans fin. Quelle que soit la question envisagée, on trouvera toujours plusieurs hypothèses en lice pour y répondre et l'étayer. Cette lecture de l'activité scientifique n'est pas relativiste : les hypothèses rendent bien compte d'observations. Mais comme le souligne Popper il faudrait pour qu'une théorie soit définitivement validée que les observations faites soient en nombre infini et que l'on se trouve donc rigoureusement à l'abri d'une remise en cause. Or quel que soit le nombre de cygnes blancs que l'on ait observé, la possibilité demeure ouverte qu'un cygne noir fasse son apparition. D'où la définition poppérienne de l'activité scientifique comme relevant essentiellement de ce qui est réfutable. Que des théories soient concurrentes en science est donc l'état normal des choses. Dans le cas qui nous intéresse, il est vain d'attendre que la science « prouve » que le réchauffement climatique est supportable ou néfaste. L'argument mis en avant par Al Gore dans son film *La vérité qui dérange*, selon lequel 99 % des scientifiques soutiennent cette thèse, est donc à double tranchant, et dans le fond chacun le sent bien : soit 100 % des scientifiques sont d'accord et ce n'est plus de la science, puisqu'il y a certitude et non incertitude, soit 99 % sont d'accord et il est possible qu'un seul ait raison, puisqu'en matière de science il n'est pas question d'opinion majoritaire mais d'étayage d'hypothèses sur des faits. Bref en aucun cas la science ne nous apporte la réponse à elle seule.

Toute autre chose est l'expertise. L'expertise est le domaine de la décision publique, elle a affaire à des enjeux politiques. Elle ne se tient pas dans le temps suspendu des scientifiques, où aucune urgence ne règne sinon celle de publier. Elle a affaire à des questions de société en regard desquelles la non-décision n'est pas une option possible, car ne pas décider est déjà une décision. Dans le cas qui nous intéresse, la question est de savoir si on réduit les GES ou si on ne les réduit pas : aucune autre option n'est possible. La question n'est donc pas de savoir si « les scientifiques » ont raison ou tort, car au sein des scientifiques on trouvera une très grande diversité d'hypothèses y compris des « climato-sceptiques » que seule l'expérience d'un réchauffement effectif de 6°C de la planète Terre pourrait convaincre. Ces sceptiques ont le droit d'exister et de poursuivre leurs hypothèses, c'est la liberté de la recherche. L'expertise consiste par contre à donner au public non-spécialiste les éléments qui sont nécessaires pour la décision publique. Cela exige de tenir compte de toute la science et pas seulement de quelques hypothèses, fussent-elles minoritaires ou majoritaires. Et surtout cela exige de peser les conséquences qui sont engagées par telle ou telle décision, par exemple de réduire les émissions de GES ou de ne pas les réduire. C'est cela qui engage le peuple, et non le débat scientifique.

Mais le débat climatique est complexe, objectera-t-on, et il fait appel à des dimensions climatiques, économiques, démocratiques etc. Comment trier les informations et les agréger ? L'expertise réalise deux opérations, dans le fond. La première est de trier les informations, retenir celles qui sont *significatives*. Un exemple illustrera cet aspect. Au procès d'Anders Breivik, le tueur norvégien, un psychiatre a été appelé à la barre. Ce qui lui était demandé n'était pas de faire un cours de psychiatrie et d'exposer tous les courants existants dans ce domaine, par exemple savoir si l'esprit est plutôt de nature neuronal ou pas, ce qui est une controverse proprement scientifique. Ce qui lui était demandé était de confier au jury sa conviction, en situation d'incertitude, quant à la responsabilité de Breivik, avec cette conséquence précise selon laquelle si le tueur était jugé responsable, il irait en prison, et dans un hôpital dans le cas opposé. Cet exemple invite à se demander quelles sont les qualités

d'une bonne expertise.

Pour que le débat public soit de qualité, la science doit rester science, la condition réelle est que *l'expertise* soit exemplaire, et non que science et politique restent séparées, *pures* de toute contamination de l'une par l'autre. L'expertise est précisément un mélange des deux, encore faut-il qu'elle soit bien faite. De nombreux travaux ont été réalisés sur la question. Un premier critère est l'indépendance de l'expertise, au sens où les personnes qui en sont membres ne doivent pas avoir de liens directs ou indirects avec les enjeux de la décision en cause. Concrètement le psychiatre appelé à juger Breivik ne doit pas être membre de l'extrême droite, ni un parent etc. car ce sont des éléments qui pourraient fausser son jugement, en introduisant dans son évaluation des dimensions qui n'ont rien à y faire, car sans lien avec la question qui est à trancher. Les intérêts sont divers, il n'est pas utile d'essayer de les réduire à des intérêts économiques. On peut se demander par exemple si les positions de Vincent Courtillot ne sont pas liées à la baisse des crédits accordés aux géosciences, consécutives à l'abondement croissant dont les sciences du climat ont bénéficié.

Un second critère de qualité de l'expertise est son pluralisme, qui s'entend de deux manières. La première renvoie aux différentes dimensions du problème, en l'occurrence climatique, économique etc. Le cas de Breivik est assez simple à cet égard. Le changement climatique est un problème bien plus complexe, ce qui explique que l'expertise sur ce sujet soit plus difficile à organiser, car il faut faire discuter de nombreuses composantes hétérogènes. La seconde a trait aux enjeux de la décision. Comme nous l'avons dit c'est en regard de problèmes collectifs, « politiques » que l'expertise est convoquée, et c'est en cela qu'elle se distingue de la science. Il convient alors que les intérêts ou « parties prenantes » soient représentés. Et plus généralement que la question de la *représentation* soit prise au sérieux.

Eu égard à ces deux critères, constatons que les positions de Foucart ou des associations telles que le RACF sont assez pauvres. Elles consistent en général à soutenir que la seule opinion légitime est celle du GIEC, qui serait la voix de la science. C'est une position faible, de leur propre point de vue. Car tout d'abord le GIEC, ce n'est pas « la science », c'est un organisme expert. Il ne publie pas, il se contente de lire les publications et de proposer des synthèses. Ces documents ne sont pas destinés aux scientifiques mais aux décideurs. Ils sont adaptés dans la mesure du possible aux questions que ces derniers se posent : quel est le risque, combien ça va coûter, quelles sont les politiques alternatives etc. Le GIEC se prononce sur les causes et les conséquences en situation d'incertitude, c'est-à-dire de savoir incomplet ou controversé (lié en particulier à la diversité des hypothèses défendues par les scientifiques). C'est parce que le niveau de danger est une question normative que le GIEC a toujours refusé de se prononcer à ce sujet, contre les demandes répétées des gouvernements. Si le GIEC doit se prononcer c'est parce que la décision publique est contrainte par le temps.

La vraie source de fiabilité du GIEC n'est pas d'être « la science » : c'est son indépendance et son pluralisme. Or de ce point de vue en effet le GIEC est en effet assez exemplaire. Cet organisme est composé de 200 à 2000 scientifiques, pour la plupart nommés par des Etats qui n'ont aucunement envie de reconnaître la gravité du problème, puisque cela les conduirait à devoir rendre compte de leur responsabilité devant la communauté internationale. Rien n'est parfait et l'on pourrait faire quelques reproches au GIEC, comme la domination excessive des sciences économiques, du côté des sciences humaines, le fait d'éluder les scénarios les plus catastrophiques, au nom du « réalisme », ou de ne pas compter suffisamment de représentants du pays du Sud, ce qui a tout de même été redressé ces dernières années. Si le GIEC ne suffit pas, on peut aussi faire appel aux conférences de citoyens, telle celle qui a été organisée en

2002. D'autres dispositifs sont possibles, que chacun peut mettre en œuvre, à tous les niveaux, comme les conventions de citoyens proposées par la Fondation Sciences Citoyennes.

Conclusion

Tant que l'expertise n'est pas adéquatement thématifiée, opposer la science à la politique pour ensuite tenter de les séparer ne met pas fin au populisme entendu comme règne de la séduction. La seule manière d'écarter les Claude Allègre ou les Vincent Courtillot est simplement de leur demander de rendre compte du positionnement qu'ils adoptent. Ils se posent en experts, qu'ils le veuillent ou non. L'enjeu n'est pas de les écarter, geste qui leur permet de se poser en victimes, mais de clarifier les termes du débat : quelle est la position politique qu'ils défendent ? Au nom de quoi ? Que répondent-ils à d'autres positions ? Renvoyer au GIEC à tout bout de champ ne sert à rien, puisque cet organisme n'est pas présent physiquement dans l'espace public. La dramatisation nationale fait aussi partie de la panoplie. Les associations devraient pratiquer un type de mobilisation que l'on pourrait nommer « populisme climatique » : le climat, avec ses dispositifs de publicité et de discussion collective, autorise la constitution d'un peuple. Un peuple conflictuel qui, dans ses différents lieux de déploiement, rappelle aux savants les enjeux publics, civiques et démocratiques de la production de la science.